

1^{er} mai 2017

L'honorable Chrystia Freeland, ministre des Affaires étrangères
Affaires mondiales Canada
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2

Madame la Ministre,

Suite aux informations reçues de l'ACAT Canada, je tiens à vous exprimer mes plus vives préoccupations concernant la situation de M. Ronald Smith, un ressortissant canadien qui depuis 33 ans attend l'exécution de la peine capitale dans une prison américaine, pour les meurtres de deux personnes commis au Montana, États-Unis.

Le Comité des Nations unies contre la torture a reconnu que le syndrome du couloir de la mort constitue un traitement cruel, inhumain et dégradant. En effet, cette qualification s'explique non seulement par le stress psychologique que vivent les détenus condamnés à mort, du fait que des dates d'exécution sont fixées périodiquement, puis que des sursis sont accordés, mais aussi par l'isolement et les mauvaises conditions de détention. De plus, ce Comité a déjà condamné les États-Unis en 2006 pour l'usage de l'injection létale qu'il considère comme une pratique cruelle et inhumaine, puisqu'elle entraîne des douleurs et des souffrances aiguës pour le condamné à mort.

Dans ces conditions et compte tenu des violations de la Convention contre la torture, je vous prie de bien vouloir poursuivre les engagements de votre ministère, notamment en menant à terme la démarche de demande de clémence amorcée pour le cas de Ronald Smith.

Dans cette attente, je vous prie de croire, madame la Ministre, à l'expression de ma haute considération.

Nom :

Signature :

Adresse :

c. c. :

M. Stéphane Lessard, consul général
Consulat général du Canada à Denver
1625 Broadway, bureau 2600
Denver, CO 80202 USA